DOCUMENTS A FOURNIR

Visa Russie | Tourisme sur passeport

Rappel : Pour que l'on se charge de votre demande de visa,**la première étape est d'effectuer votre commande en ligne.** A l'issue de cette commande en ligne, vous recevrez automatiquement par email cette liste de documents à fournir.

Fournir pour la commande :

- 1 Bon de commande à imprimer(ou 1 Feuille libre avec votre numéro de commande).

- 1 Chèque à l'ordre de "RapideVisa" (si vous avez choisi de régler par chèque lors de votre commande) réglant le Total TTC indiqué sur le bon de commande.

Fournir pour CHAQUE demandeur de visa :

Ces documents sont exigés par l'ambassade à ce jour

☑ **1 Passeport original (sans protège-passeport), sur lequel sera apposé le visa :** SIGNÉ, **valide au moins 6 mois après la date de sortie du pays**, et comprenant 3 pages vierges dont 2 face à face. Attention : si besoin renouvelez votre passeport avant de nous le transmettre car l'ambassade refuse tout passeport abîmé (déchirure ou froissement important d'une page, tâche sur la photo du passeport, etc).

☑ **1 Copie des pages 2 et 3 du passeport sur feuille A4 :** Correspondant aux pages d'identité du passeport (avec la photo, l'adresse et la signature).

☑ **1 Formulaire d'ambassade à remplir en ligne puis à imprimer et signer : (avec le tutoriel d'aide disponible en document à télécharger ci-joint)**
à remplir en ligne, puis à télécharger, imprimer, dater et signer au stylo à bille noir ou bleu, en cliquant sur le lien suivant : https://visa.kdmid.ru.
Attention : Merci de remplir le formulaire en ligne en appliquant les indications du TUTORIEL D'AIDE disponible en document à télécharger ci-joint.
Ce formulaire russe est long à remplir. Nous pouvons le saisir à votre place. Pour cette option commandez le visa "Tourisme option formulaire" ou "Tourisme tout inclus" (incluant un voucher).

☑ **1 Photo d'identité de bonne qualité :**
Devant OBLIGATOIREMENT remplir les critères suivants, sous peine de refus de dossier par les autorités russes :
- Photo aux normes NF, avec fond blanc : La photo doit être aux normes françaises c'est-à-dire au format 3,5 x 4,5 cm sur papier photo, en couleur et sur **fond blanc**, sans lunette et sans sourire.
- Photo récente et nouvelle : La photo doit dater de moins de 6 mois. De plus la photo doit être différente de celle du passeport (sauf si le passeport date de moins de 6 mois) et différente de celles de vos précédents visas (russes ou d'autres pays). C'est pourquoi nous vous conseillons de faire et nous confier une nouvelle photo, pour éviter tout retard dans l'obtention de votre visa.
- Photo sans marge blanche : Une fois obtenue, la photo doit être découpée aux dimensions du cadre prévu sur le formulaire imprimé (attention à ne pas trop couper) puis collée sur le formulaire (pas de scotch, ni agrafe, ni trombone).

☑ **1 feuille libre avec écrit votre IDENTIFIANT + MOT DE PASSE de formulaire en ligne :** Le mot de passe est celui que vous avez choisi lors du remplissage en ligne du formulaire d'ambassade, au début de la procédure (peut-être différent du mot de passe utilisé pour RapideVisa). **Merci d'écrire ce mot de passe de manière claire et visible EN MAJUSCULE (même si il y a des lettres minuscules), afin qu'on puisse modifier votre formulaire d'ambassade si besoin.**

☑ **1 "Voucher" et 1 "Confirmation d'accueil" qui vous sont envoyés par email ou fax de l'hôtel ou l'organisme agrée :**
Exemples disponibles en documents à télécharger ci-joints. Ces deux documents sont parfois réunis côte à côte sur une seule page. Ils doivent comporter :

- Le nom, prénom, n° de passeport IDENTIQUES AU PASSEPORT (notamment tous les prénoms).
- Un tampon officiel et une signature.
- Le nom et la fonction de la personne signataire.
- Le nom et coordonnées de l'hôtel
- Les DATES EXACTES DU SÉJOUR indiquées sur la demande de visa (si vous séjournez dans plusieurs hôtels, il faut donc qu'un d'entre eux vous fournisse ces documents couvrant tout votre séjour en Russie, ou que vous fournissiez les documents pour chaque hôtel).
- L'indication "All services are fully paid" (pour le voucher uniquement).
- Pour un séjour entre 1 et 3 nuits uniquement : il faut fournir un voucher avec la mention "tourisme ciblé" (celevoy turism / aim tourism).

Attention : il ne s'agit pas des confirmations de réservation d'hôtel. Si vous êtes hébergé chez un proche, il vous faut un visa Visite Privée.

[Demandez à votre hôtel "The tourist voucher and confirmation". Si l'hôtel refuse de vous délivrer des documents conformes aux indications, le visa pourra vous être refusé.]
Nous pouvons fournir un Voucher aux normes pour obtenir un visa. Pour cette option commandez le visa "Tourisme tout inclus".

☑ **1 Attestation d'ASSURANCE séjour en original ou copie, avec tampon et signature visibles :** Mentionnant en français ou en anglais les données suivantes :
- le voyage a lieu en Russie,
- les rapatriements et les frais médicaux sont couverts à hauteur de 11 000 € minimum,
- les NOMS ET PRÉNOMS COMPLETS IDENTIQUES A CEUX DU PASSEPORT,
- le numéro de contrat d'assurance,
- les dates du séjour couvrant celles de l'invitation voucher.

RapideVisa peut vous fournir une assurance Mutuaide (Groupama) reconnue par les autorités, couvrant le rapatriement et 100.000 € de frais médicaux d'hospitalisation. Vous pouvez la commander pendant votre commande de visa, ou ultérieurement dans notre rubrique "Assurances séjours". Nous joindrons l'attestation à votre dossier après sa réception, et nous vous la transmettrons avec votre commande.

☑ ***Supplément si vous restez plus de 13 jours en Russie :*** Fournir également **1 programme détaillé** du séjour (touristic program) tamponné et signé, délivré par le même organisme délivrant le voucher, qui mentionne le programme de votre séjour jour par jour.
NB : nous pouvons vous obtenir ce programme détaillé, si vous souscrivez à notre formule "tout inclus".

☑ ***Suppléments pour les passeports non-français :***
* Pour les passeports suisses et d'UE : 1 certificat de domicile en France en original tamponné par la mairie, OU 1 copie de justificatif de domicile en France de moins de 3 mois (facture EDF uniquement).
* Pour les passeports de GB et Irlande : 2 Exemplaires du formulaire signé et de la photo collée + 1 certificat de domicile en France en original tamponné par la mairie.
* Pour les passeports hors-UE : 2 Exemplaires du formulaire signé et de la photo collée + 1 copie d'un titre de séjour ou d'un visa shengen D valide pendant le séjour (pas de récépissé de demande) + 1 certificat de domicile en France en original tamponné par la mairie.
* Pour les passeports français nés en Russie ou ex-URSS : il est possible de demander un visa uniquement si vous n'avez pas la nationalité russe, auquel cas nous demander la déclaration supplémentaire à remplir.

☑ ***Suppléments pour les mineurs :***
* 1 Copie du livret de famille, aux pages parents et mineur concerné.
* Uniquement en cas de voyage avec un adulte qui n'est pas un parent : 1 Autorisation de sortie du territoire signée par chaque parent + la copie des pièces d'identité de chaque parent.
Attention :
- Les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte pour leur demande de visa (dossiers à présenter en même temps).
- Pour les mineurs qui ont un parent de nationalité russe ou d'ex-URSS, les demandes doivent être réalisées en personne ainsi nous ne pouvons pas être intermédiaire.

☑ ***Pour les voyages organisés en groupe (supérieur ou égal à 5 personnes) :*** Le Voucher peut être unique et comporter la liste des participants au voyage, dans ce cas les délais peuvent être rallongés.

☑ ***Démarche à réaliser une fois sur place en Russie, uniquement si votre séjour dépasse 7 jours ouvrés en logeant en appartement :*** Si votre séjour en Russie dépasse 7 jours ouvrés (hors samedi-dimanche) vous devrez vous enregistrer avant cette échéance de 7 jours ouvrés auprès de l'immigration russe, dans une des villes de votre voyage. Si vous logez en hôtel, l'hôtel s'en charge automatiquement. Si vous logez en appartement ou domicile privé, vous devrez le faire en personne dans un bureau de Poste (Pochta) et régler environ 3€, auquel cas il suffira d'indiquer votre adresse de logement réelle (qui peut être différente de l'adresse sur votre

visa/voucher).